



Les animations d'auteurs dans les salons du livre

Évelyne Gauthier

Volume 41, Number 2, Fall 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88788ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier, É. (2018). Les animations d'auteurs dans les salons du livre. *Lurelu*, 41(2), 13–13.



Les animations d'auteurs dans les salons du livre

13

Évelyne Gauthier, présidente de l'AEQJ

Le statut des écrivains, au Québec, n'a cessé de se dégrader au cours des dernières années. Les auteurs ont vu leurs revenus fondre comme neige au soleil. Bien qu'ils soient à la base même de la chaîne du livre, ils ne touchent généralement, en moyenne, que 10 % du prix d'un livre vendu en librairie – parfois moins, dans le cas de livres numériques par exemple.

Il y a quelques années, les auteurs ont été durement touchés par la réforme du gouvernement fédéral sur la *Loi sur le droit d'auteur* de 1985, chapitre C-42. Les revenus que représentaient pour eux les droits de reprographie aux divers niveaux d'enseignement ont été réduits comme peau de chagrin.

Si certains éditeurs, lors de participations de leurs auteurs à des événements tels que les salons du livre, leur remboursent les frais ou leur versent des indemnités, ils ne le font pas tous. Souvent, il arrive donc que les auteurs participent à ces événements à leurs frais. Ils essuient même parfois des pertes.

Pourquoi? Parce qu'ils sont habités par un besoin vital d'écrire, mais aussi parce qu'ils sont animés d'une passion féroce, un feu que rien ne saurait éteindre : le désir de partager leurs mots avec un public qui aime autant qu'eux la beauté de ces phrases bien tournées, l'odeur du papier, le bonheur de tenir un livre entre ses mains et de découvrir une nouvelle histoire. Les auteurs ont ce besoin de dialoguer avec les lecteurs, d'échanger des idées, de parler de leur métier, de voir briller les yeux d'un enfant qui vient de découvrir le plaisir de la lecture. C'est très gratifiant, mais guère payant.

Il arrive aux auteurs de présenter des animations sur scène. La plupart du temps, les conférenciers qui se produisent sur scène sont rémunérés, qu'ils soient humoristes, acteurs, enseignants, scientifiques, psychologues ou motivateurs. Il apparaît juste et équitable de compenser leur travail et leur temps lors de telles animations. Pour les auteurs, il en va parfois différemment; bien

qu'ils soient eux aussi des professionnels dans leur domaine, ils ne sont pas toujours payés.

Certes, le plus souvent, les auteurs sont rémunérés lorsqu'ils donnent des formations, des ateliers d'écriture ou, dans le cas des auteurs jeunesse, lorsqu'ils rencontrent des élèves dans des écoles ou dans des bibliothèques municipales. La plupart des salons du livre reconnaissent eux aussi le temps et l'effort que demande la préparation d'une animation.

Mais il n'en est pas ainsi partout.

Jusqu'à tout récemment, le Salon du livre de Paris ne rémunérait pas ses auteurs lors d'interventions dans le cadre de tables rondes ou de conférences, sous prétexte qu'ils sont en promotion. Le Salon pouvait donc publiciser la présence d'un auteur et organiser une animation autour de sa personne, afin d'attirer des visiteurs et d'augmenter ses revenus, mais sans contrepartie pour celle ou celui qui provoquait cet achalandage, c'est-à-dire l'auteur. À la suite d'une montée de boucliers en mars dernier, l'organisation du Salon a fini par accepter de rémunérer les auteurs pour les interventions, conférences et ateliers qu'ils animent.

Le Salon du livre de Montréal, qui est certainement l'événement littéraire le plus important au Québec, voire au Canada, tarde cependant à lui emboîter le pas. Les auteurs n'y sont toujours pas rémunérés lorsqu'ils font des animations devant public, à moins d'être embauchés directement par le Salon, ce qui n'est pas la majorité. Ce constat étonne, considérant que les auteurs sont essentiels au monde du livre; ils sont ceux que le public veut voir et entendre.

Le Salon vient tout récemment d'engager un nouveau directeur général. Cela augure-t-il un vent de changement, sur ce point comme sur d'autres, ou les réticences venaient-elles de plus haut?¹

Et il n'est pas inutile de le rappeler : le statut des auteurs est fragile, ils sont

ballotés au gré des ventes, des réformes gouvernementales et des aléas du marché. Dans un tel contexte, la moindre source de revenus prend souvent des allures de bouée de sauvetage.

Si la visibilité prodiguée par une animation devant public est une forme de récompense, si elle est gratifiante en soi, elle n'assure cependant pas une rémunération décente au créateur. Sans oublier que cet auteur déboursa souvent lui-même les frais engagés pour être présent.

Et si les auteurs, las d'être tenus pour acquis ou de se faire répondre que la «visibilité» que leur procure une animation sur scène vaut son pesant d'or, cessaient du jour au lendemain de faire des animations, de se présenter aux conférences et autres tables rondes? Leur absence aurait-elle un impact sur l'achalandage du Salon? Sur les ventes? Qu'en penseraient les commanditaires de l'événement? Les éditeurs? Les distributeurs?

Et le public, assis devant une scène vide, qu'en dirait-il?

(lu)

Note

1. Le SLM est en train de réévaluer sa politique de rémunération pour les animations; elle sera sans doute révisée pour l'automne 2019.